

SYNTHÈSE

LA STRATÉGIE D'UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION AU QUÉBECⁱ

I ORIGINE ET OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE

- Depuis 2005, le secteur forestier traverse l'une des pires crises de son histoire : baisse structurelle de la demande pour certains papiers, inventaires élevés de maisons invendues, incertitudes du marché hypothécaire américain, chute de la demande des produits du bois liés à la construction, appréciation rapide du taux de change \$CDN/US, augmentation de la concurrence outre mer, etc.
- En décembre 2007 se tient le *Sommet sur l'avenir du secteur forestier* qui débouche quelques mois plus tard sur la *Stratégie de développement industriel du secteur forestier*. Cette stratégie générale s'appuie sur 4 axes :
 - Filière bois (construction verte) ;
 - Filière énergie (énergie verte) ;
 - Filière bioraffinage (chimie verte) ;
 - Modernisation des secteurs clés de la transformation des produits forestiers.
- En mai 2008, le gouvernement dépose la *Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec* (stratégie sectorielle visant la construction verte dans le secteur non résidentiel principalement). Comme objectif premier, la stratégie cible l'accroissement de l'utilisation des bois de structure et d'apparence dans la construction non résidentielle (segments commercial, institutionnel et industriel) de même que la réduction conséquente des émissions de gaz à effet de serre (GES). Plus spécifiquement, la stratégie vise **d'ici 2014** à tripler les volumes de bois consommés annuellement dans les secteurs de la construction visés pour les porter à 360 MMpmpⁱⁱ et à réduire d'environ 600 000 tonnes les émissions de GES.

	Million de pmp	'000 tonnes CO ₂
Non résidentiel	205	340
Multifamilial	74	122
Bois d'apparence	80	131
TOTAL	359	593

II LES MOYENS RETENUS

1. Le devoir d'exemplarité du gouvernement du Québec

- Favoriser une solution structurale et architecturale utilisant le bois
- Recours accru au bois comme matériau d'apparence
- Adoption d'une charte de l'utilisation du bois par le monde municipal
- Doter le Québec d'un réseau de bâtiments types pour des utilisations industrielles ou commerciales

2. L'innovation

- Conception, recherche et développement et de procédés nouveaux
- Projets de développement de produits liés à la stratégie

3. Le développement d'outils

- Coordination nationale de la stratégie effectuée par le Bureau de la promotion des produits du bois (QWEB) et support technique grâce au Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (CECOBOIS)
- Activités de démarchage en région : 14 CRE participantes
- Analyses, études et enquêtes sur les contraintes liées à l'utilisation du bois et conditions de réussite de la stratégie
- Promotion ciblée auprès des donneurs d'ordres et des prescripteurs

4. La promotion d'une culture bois

- Intervention auprès des donneurs d'ordres privés et publics
- Promotion auprès des groupes d'intérêts et du grand public
- Plan d'action sur trois ans

5. Le soutien financier pour la période 2008-14

	Million \$
Soutien aux intervenants du monde municipal	2,5 ⁱⁱⁱ
Campagne de promotion	6,0
Innovation	5,0
Développement d'outils	1,0
Soutien administratif	0,5
Valorisation des acquis	1,0
TOTAL	16,0

III PLAN D'ACTION RÉGIONAL

- Engager un démarcheur régional à la CRECN pour un mandat de 2 ans : M. Pierre Leduc (en poste depuis le 30 novembre 2009)
- Développer et mettre en place la campagne promotionnelle *Je touche du bois* au plan régional
- Démarrer le démarchage auprès des donneurs d'ordres publics et privés ainsi que des prescripteurs afin de les inciter à considérer le matériau bois dans leurs projets de construction non résidentielle
- Effectuer une veille des projets de construction non résidentielle
- Tracer le portrait régional de la situation de la construction non résidentielle
- Faciliter le cheminement des municipalités vers la signature de la charte du bois et l'adoption de la résolution favorisant l'utilisation du bois comme principale composante dans la construction d'édifices publics et privés
- Fixer des objectifs spécifiques régionaux en termes de volume et de part de marché du bois dans le secteur non résidentiel

IV LES PARTENAIRES

Le QWEB : <http://www.quebecexportbureau.com>

CECOBOIS : <http://www.cecobois.com>

Coalition Bois Québec : <http://www.coalitionbois.org>

La stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec :

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/strategie-developpement.pdf>

La Charte du bois : voir Coalition bois Québec (pdf)

La résolution municipale : voir Coalition Bois Québec (pdf)

ⁱ Source : Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec, MRNF

ⁱⁱ MMpmp : Million de pieds mesure de planche. Un pmp équivaut à une pièce de bois de 1 pied de largeur sur 1 pied de longueur et de 1 pouce d'épaisseur.

ⁱⁱⁱ Dont 40 000\$/an pendant 2 ans destinés à la CRECN